

La plume des Montseveroudères

Gazette annuelle des habitants de la commune de Montseveroux – Année 2017 – Numéro 3



Sibuze, un jour d'automne. Gaétan BROUARD

Avec les remerciements aux personnes qui ont permis la réalisation de ce document.

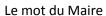
Document édité par la commune de Montseveroux Conception : commission communale communication



République Française Liberté – Egalité – Fraternité

Département de l'Isère Arrondissement de Vienne

Canton de Roussillon



Nous vous présentons notre troisième gazette qui se veut un recueil d'informations diverses provenant des associations et de la municipalité.

Les associations, outre le fait d'apporter de l'animation dans le village, créent un véritable lien social. La volonté de faire connaissance et de lier des relations dépassent le numérique pourtant si présent dans nos vies.



Au niveau municipal, nous avons vu aboutir le premier grand projet : le terrain multisports. Il remplit avec grand succès sa fonction.

Le deuxième grand projet : la construction de la nouvelle école, se terminera cette fin d'année.

Début 2018, le troisième grand projet : la rénovation du château et sa nouvelle salle d'animation, démarrera.

Bien que les temps soient difficiles budgétairement parlant, les trois grands projets initiés en 2014 ont été menés avec diligence pour deux d'entre eux.

L'aide de la CCTB, du Conseil Départemental, de l'Etat, de la Région, des parlementaires est très précieuse, bien entendu, mais le budget de la Commune est sous contrôle serré.

Bonne lecture à tous.

Stéphane CARRAS

Maire de Montseveroux

Directeur de publication : Stéphane CARRAS

Rédactrice : Dominique LECERF Distribution : équipe municipale Rédaction : commission communication Imprimé par la mairie – tirage 500 exemplaires

SOMMAIRE

	GRANDS PROJETS : FINANCEMENT ÉCOLE	3
>	LES RESSOURCES FISCALES DE LA COMMUNE	4-5
>	INAUGURATION MINI STADE	6
>	COUP DE FEU AU RESTAURANT SCOLAIRE	7 - 8
>	SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN	9 - 10
>	ENTRETIENS AVEC LES AGRICULTEURS	11 - 12
>	CHEZ NOUS POEME DE RAYMOND CARRAS	13
>	1993 LE BÉNÉVOLAT, ESPÈCE MENACÉE À PROTÉGER	14
>	LES VOYAGEURS DE L'AN MIL	15 - 16 - 17
>	ENSEMBLE VOCAL CHANTEVAL	18
>	CAP POUR DEMAIN	19
>	ORCIV : LE CINQUANTIÈME FESTIVAL	20 - 21
>	CLUB DE L'AMITIÉ	22
>	LA BIODIVERSITÉ, C'EST QUOI ? MAURICE LE CALVES, ASSOCIATION PRÊLE -	23
>	AGENCE POSTALE COMMUNALE	24
>	LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS	25
>	QUIZZ	26
>	ETAT CIVIL 2016	

GRANDS PROJETS: FINANCEMENT ÉCOLE

Nous continuons la réalisation des grands projets, le terrain multisports est achevé, il est utilisé de manière optimale, l'école est en cours de réalisation et devrait être achevée fin 2017. La restauration du château démarrera alors. Le projet « ECOLE » regroupe la construction de l'école avec un bâtiment technique communal et un parking communal avec les aménagements de sécurité.

Le bâtiment appelé école est constitué de quatre classes, avec des locaux pour rangements ; la restauration scolaire : cuisine, réfectoire ; la bibliothèque et au sous-sol, un local technique. Le bâtiment (sauf le sous-sol) sera chauffé en basse consommation par géothermie.

Cette construction coûte 1 144 158,31 euros, subventionné à hauteur de 600 000 euros par le Département et 200 000 euros par l'Etat. Le coût de la Maîtrise d'œuvre pour la construction est de 164 198,88 Euros.

La voirie comprend un parking communal de 80 places en lien avec le centre bourg et des aménagements de sécurité. Le parking correspond à la surface nécessaire à l'installation de la géothermie. Il sera par conséquent recouvert d'un sol s'apparentant au sol du parking du Grand stade de Lyon : il



La construction en cours de réalisation

sera enherbé afin de favoriser le drainage et l'infiltration des eaux de pluie. La circulation s'effectuera en sens unique, descente par le chemin du Sarrou puis remontée et sortie par le parking de la ferme du bourg. Ces travaux de voirie coûtent 120 086,72 Euros subventionnés à hauteur de 40 000 euros par le Département. La maîtrise d'œuvre à ajouter pour les travaux est de 16 593,49 Euros.

La somme de ces deux pôles, y compris la maîtrise d'œuvre, s'élève à 1 445 037,40 Euros subventionnée à 840 000 euros, restent donc à charge 605 037,40 euros. A cela s'ajoute l'acquisition du terrain pour 175 000 Euros.

Le montant restant à payer par la commune est donc de 780 037,40 euros nécessitant un emprunt de 600 000 euros ; 180 037,40 euros étant pris sur les fonds propres de la commune.

C'est grâce aux multiples démarches et la constitution des dossiers par le Maire Stéphane CARRAS et ses adjoints, secondés par Madame Catherine FANTON que la Commune a obtenu ces financements.





LES RESSOURCES FISCALES DE LA COMMUNE

En ce moment, le débat national porte sur les taxes d'habitation, sur la diminution des dotations de l'Etat en faveur des communes. Nous ne rentrerons pas dans les différents débats, nous parlerons uniquement de ce qui nous concerne, en tant qu'habitant de Montseveroux de la Dotation Globale de Fonctionnement et des taxes directes locales. Les ressources fiscales d'une commune sont constituées essentiellement des taxes suivantes :

- la taxe d'habitation, payée par les particuliers et les entreprises;
- la taxe sur le foncier bâti, payée par les propriétaires du terrain;
- la taxe sur le foncier non bâti, également payée par les propriétaires du terrain;
- la contribution économique territoriale, acquittée par les entreprises, venant en substitution de la taxe professionnelle (TP) supprimée depuis 2010.

et de la Dotation Globale de Fonctionnement(DGF).

Nous apporterons également un comparatif avec les autres communes du département qui ont sensiblement la même taille et le même nombre d'habitants.

Pour ce qui concerne la Dotation Globale de Fonctionnement, nous devons subir une baisse importante depuis 2014. En 2012, pour une population de 911 habitants, la commune recevait de la part de l'Etat 98 162 euro, (par habitant : 107.65€) en 2014, la DGF commençait à amorcer sa baisse constante, pour 945 habitants, nous obtenions 96108 euro (par habitant : 101.70€) et enfin, en 2016, pour une population de 985 habitants, la DGF s'élevait à 78 555 euro (par

habitant : 79.75€). Nous devons donc faire face à ce déficit de ressources.

En 2016, les ressources fiscales de la commune s'élevaient à 317 euro par habitant alors que pour d'autres communes équivalentes du département, le revenu était de 437 euro par habitant, et au niveau national, le chiffre est de 422 euro par habitant. La différence des ressources fiscales par rapport aux autres communes est de moins 120 euro soit moins 27,5% au niveau du département et moins 24,8% au niveau national.

Cela s'explique par le fait qu'il n'y a eu aucune révision des bases d'imposition depuis très longtemps.

Les différents taux peuvent paraître élevés mais les bases n'ont pas été révisées. En conclusion, les ressources sont bien inférieures à d'autres communes.

Nous venons de faire le descriptif des ressources, nous pouvons aussi parler des dépenses.

En 2016, par exemple, le montant des charges générales de la commune était de 119 euro par habitant alors qu'au niveau départemental, il était de 195€ et au niveau national de 190€.

Les charges de gestion courante, elles, étaient de 83 euros par habitant alors qu'au niveau départemental, elles étaient, toujours en 2016 de 96 euro par habitant et au niveau national de 110 euro par habitant.

On voit donc que la commune de Montseveroux maîtrise ses dépenses par rapport aux revenus.

Pour information le document qui suit indique la méthode de calcul de la taxe foncière

LES RESSOURCES FISCALES DE LA COMMUNE



Source UNPI (Union Nationale de la Propriété Immobilière)

Prenons l'exemple de la taxe foncière, la taxe concernant Montseveroux est fixé à 19,43 %,

Le taux pour l'intercommunalité est de 1,5%

Et au niveau départemental de 15,90%

Exemple d'un calcul concret pour l'année 2017:

Sur une valeur locative de 1000 euro la part de la commune est de 19,43 % la taxe s'élèvera pour la part communale à 194,30 euro , la part intercommunale 1,5% soit 15 euro , la part départementale 15,9% soit 159 euro. Ce qui fait un total de 368,30 euro.

INAUGURATION MINI STADE



Marie Amélie LE FUR

Au cours du mois d'octobre 2016, nous avons reçu notre championne handisport Marie Amélie LE FUR pour inaugurer le terrain multisports.

Notre championne s'est révélée une championne d'athlétisme au grand cœur, elle s'est montrée disponible durant toute cette journée, que ce soit pendant son intervention auprès des enfants de l'école, ou lors de l'inauguration du terrain multisports, de la proximité et échanges très amicaux avec le petit Théo, ou à nouveau pendant l'intervention devant un public nombreux et admiratif.

Nous avons pu mesurer son courage, sa détermination. Nous étions tous, enfants, adultes, enthousiasmés. Les enfants lui ont montré combien ils étaient heureux de la recevoir, par leurs questions



Sur la ligne de départ

Inauguration en présence de

Mme Florence GOUACHE, Sous Préfet

Mr Yannick NEUDER, Vice Président de la Région Rhône Alpes Auvergne

Mr Michel SAVIN, Sénateur

Mr Jean Pierre BARBIER, Président du Conseil Départemental Mme Sylvie DEZARNAUD, Conseillère Départementale et Stéphane CARRAS, Maire de Montseveroux. judicieuses et aussi par l'énergie qu'ils ont déployée lors de la course pédestre organisée l'après-midi.

L'attention était remarquable lorsque Marie Amélie a expliqué la technologie des prothèses et leur utilisation, et comme pour tout sportif les blessures qui surviennent à cause d'un entraînement intensif.

Elle nous a communiqué sa joie, sa détermination à vivre les jeux olympiques, et les difficultés que vivent les sportifs en situation de handicap. L'épreuve étant le jour J d'un calendrier établi longtemps à l'avance mais qui ne correspond pas toujours à un état physique ou mental du sportif à son maximum au moment voulu. Et ce fut le cas pour sa grande amie de chambre à Rio : Nantenin Keita. A telle point qu'Amélie nous a dit avoir vécu sa plus grande satisfaction lorsque Nantenin a franchi la ligne d'arrivée la première.

La championne est revenue portée par ses victoires à tel point qu'elle remettait en cause l'arrêt de sa carrière sportive.

Nous étions convaincus que vivre les jeux olympiques était fantastique.

Et nous avons, à Montseveroux, des graines de champion, la fréquentation du mini stade est un véritable succès.



Utilisation du terrain



COUP DE FEU AU RESTAURANT SCOLAIRE

La journée des employées communales à la cantine ou

« Comment ne pas mettre deux pieds dans le même sabot »



8H10 Annie plie le linge dès son arrivée



8H30 Livraison des denrées achetées au préalable



8H45 Contrôle et récapitulatif du nombre d'enfants inscrits



9H30
Mise en cuisson des légumes
Préparation des légumes pour
les entrées.
Préparation des
accompagnements.
Préparation des desserts.



10H15 la réalisation des salades par Mireille

COUP DE FEU AU RESTAURANT SCOLAIRE



D.L.

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU BASSIN HYDRAULIQUE DE LA VAREZE

Information 2016 Varèze - Suzon

- Saluant

Les 14 communes des bassins versants Varèze, Suzon, Saluant adhérentes au syndicat sont : Cour et Buis, Montseveroux, Monsteroux-Milieu, Vernioz, Assieu, Cheyssieu, les Côtes d'Arey, Reventin-Vaugris, Auberives/Varèze, Saint Prim, Clonas S/Varèze, Chonas l'Amballan, Saint Clair du Rhône, Saint Alban du Rhône.

Ces communes se sont regroupées en 1973 pour former le syndicat mixte pour l'aménagement du bassin hydraulique de la Varèze, son siège se situe à la mairie de Monsteroux-Milieu depuis l'année 2000.

Il a pour objectif de gérer le dysfonctionnement des cours d'eau, l'entretien des berges et la qualité des eaux sur 50 kms et 160 km2 de bassin versant. Chaque commune a deux délégués titulaires et 1 suppléant qui siègent à chaque comité syndical. Le financement du syndicat est réalisé par les communes adhérentes, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil Général de l'Isère et la région Rhône Alpes Auvergne.

Les travaux d'entretien et de réparations de berge sont exécutés sur demande des communes exclusivement dans le cadre de la protection des biens publics. Les travaux concernant la protection de berge privée sont réalisés par les propriétaires riverains intégralement à leur charge, ce qui n'exclut pas d'établir un dossier de loi sur l'eau auprès de la direction départementale des territoires de l'Isère (DDT 38).

Tous les travaux effectués sur les cours d'eau, les berges et les zones humides sont réalisés sous la maitrise du syndicat qui établit les dossiers de la loi sur l'eau (article L214 du code de l'environnement). Ces travaux sont exécutés sous le contrôle de l'autorité supérieure préfecture, service environnement de la DDT 38 et de l'ONEMA (police de l'eau).

La cartographie des zones humides et des ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique) ainsi que les documents nécessaires pour établir les dossiers de loi sur l'eau peuvent être consultés sur internet, la Varèze étant en znieff 1.



Ils sont courageux, les castors



Un castor

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU BASSIN HYDRAULIQUE DE LA VAREZE

Compte rendu d'activité du syndicat 2016

Informations

Dans le cadre de la construction d'une passe à poisson à Auberives, un marché public a été présenté à la concurrence en août et celui-ci s'est avéré infructueux, il sera représenté en février 2017.

A la demande de la Chambre d'Agriculture du Conseil Général 38 et de la DDT 38 nous allons avoir la charge de construire un seuil de contrôle d'étiage sur la Varèze nécessaire aux irrigants, pour l'instant cette opération est au niveau de projet.

Végétalisation des berges du Saluant

Cette opération se concrétise cette année sous la maitrise de Mr Pierre VALVERDE, vice-président chargé du Saluant qui a œuvré sans compter pour faire aboutir ce projet. Les plantations seront réalisées cette année au mois de Novembre, sur un linéaire de 2km500.

Travaux exécutés 2016

L'entretien des berges a été réalisé par l'ONF par les équipes de réinsertion pour une durée de 32 jours.

Réparation d'un seuil de protection du pipeline Trapil à Montseveroux aux Bournes.

Protection de berges en rive droite au pont de l'Argentine à Cheyssieu.

Protection de berges à la Charina en rive droite au niveau du pont de la route d'Assieu.

Protection de berges en rive gauche à Assieu la Charina au niveau de la passerelle.

Dégagement d'embâcles à Cheyssieu chemin des étangs

Broyage et curage sur le Saluant sur une longueur de 520 m à Saint Prim.

Broyage et dégagement du lit du Saluant au Côte d'Arey et Reventin avec évacuation des souches.

Défrichage et terrassement de la berge en rive gauche du Suzon au Côtes d'Arey.

Abattage de 5000 m2 de peupliers sauvages sur le Suzon en rive gauche à Auberives

Remise en état des passages à gué de la Charina, du pont de l'Argentine et du Bontemps à plusieurs reprises suite aux crues.

Le Président Max RIBAUD et le comité syndical de la Varèze du SMABHV vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année 2017.

Siège du syndicat mairie de Monsteroux-Milieu 04 74 57 83 50

110, chemin de la Varèze Permanence tous les mardis matin

Le Président du SMABHV

Max RIBAUD





ENTRETIENS AVEC LES AGRICULTEURS

Nous aimons les terres que nous cultivons, les animaux que nous élevons, les engins avec lesquels nous travaillons, ce travail si diversifié nous est viscéralement nécessaire. Mais la période est très difficile pour plusieurs raisons : malgré toutes les heures passées à travailler, nous ne pouvons nous accorder un salaire en correspondance avec les heures passées, et nous souffrons d'un manque de reconnaissance.

- « A 60 ans, je n'arrive pas à me rémunérer, alors qu'à 30, je vivais bien de l'agriculture »
- « On ne peut pas vivre de son métier »
- « Nous n'avons pas de repreneur, cela devient grave »
- « Exploitant agricole avant, exploité agricole aujourd'hui »,
- « si mes enfants souhaitent reprendre la ferme, je leur dis non »
- « on ne prend pas le temps de vivre »

Voici parmi d'autres, les rancœurs exprimées que nous pouvons recueillir lors des réunions d'agriculteurs.

Alors, comment expliquer ce pessimisme ambiant :

D'après l'un d'entre eux : « nous population qui dépense nourrissons la maintenant 20 % de leur l'alimentation alors qu'en 1960, la part de l'alimentation atteignait 35%. De plus, la part de viande consommée diminue, ici, avec le relief que nous avons, la nature du terrain, il est difficile d'envisager une autre production que celle de la viande ou du lait. Cette dernière production étant en crise, il est inconcevable de la maintenir. Sur le territoire de Beaurepaire, il n'y a plus que deux exploitations produisant du lait l'industrie. Il reste quelques producteurs pour la production en direct». (Voir étude INSEE cidessous)

Nous vivons également un changement d'esprit, après la guerre, les gouvernements ont demandé aux agriculteurs de produire davantage pour nourrir population, alors que maintenant, population a le « ventre plein » , devient très critique sur les produits que nous proposons alors que nous avons conscience que nos produits sont de haute qualité, nous avons un cahier des charges très rigoureux, on ne fait pas n'importe quoi! A l'étranger, l'agriculture française est reconnue comme la meilleure mondiale.

Nous avons du mal à accepter cet esprit critique, on nous montre du doigt, pour nous, l'agriculteur est mis dans la catégorie des pollueurs, cela est insupportable. Alors que nous avons subi les pressions des groupes agroalimentaires (par exemple, l'enrobage des graines à semer). Nous faisons des progrès dans l'utilisation des engrais, nous utilisons, certes, de manière plus efficiente. Nous faisons face aux écologistes radicaux, aux antispecistes (qui refusent la domination de l'Homme sur l'animal). Cependant, nous avons un espoir dans l'agriculture biologique, cette agriculture étant plus subventionnée mais les filières tardent à se mettre en place, il faut vendre au domicile, cela demande du temps, de la disponibilité. Pour certains d'entre nous, nous nous considérons plutôt producteur que vendeur. Ce sont deux métiers. De plus, produire en biologique demande plus de temps. Des études ont montré qu'un agriculteur de produits bio travaille en moyenne 4 heures de plus qu'un agriculteur conventionnel.

Nous souffrons également des retards de paiement de la Communauté Européenne. Les paiements n'arrivent pas en temps et en heure d'une part, et d'autre part, l'enveloppe dédiée à l'agriculture n'a pas été majorée. Les aides compensatoires diminuent. Il est aussi difficile de se résigner à vivre de ces aides

ENTRETIENS AVEC LES AGRICULTEURS

compensatoires, en effet, lorsque nous faisons le bilan, ce que l'on gagne par la vente de nos productions est aussitôt injecté dans les remboursements, l'aide compensatoire est là pour nous fournir un salaire. Nous disons UN salaire alors que sur nos exploitations, nous sommes plusieurs à travailler, quelquefois nos conjointes et parfois, en plus, nos parents mènent les tracteurs pour différentes tâches. Sans eux, nous passerions des heures et des heures, juchés sur nos engins.

Quant aux jeunes qui veulent « se lancer », il faut tout d'abord qu'ils soient formés s'ils veulent prétendre aux aides

compensatoires, et pour beaucoup d'entre nous, nous ne voyons pas d'un bon œil la famille, continuité dans la de exploitations, c'est DUR, TROP DUR. Il faut être de partout, débrouillard, avoir des compétences dans tous les domaines, savoir mécanicien, faire: gestionnaire, agronome, comptable, maçon, vétérinaire, cartographe, secrétaire,..... et surtout accepter de ne pas avoir de temps libre.

Nous avons des raisons d'être inquiets, que deviendront nos terres si personne ne veut les exploiter ? Quels seront nos paysages si les bois gagnent du terrain ?

Etude INSEE

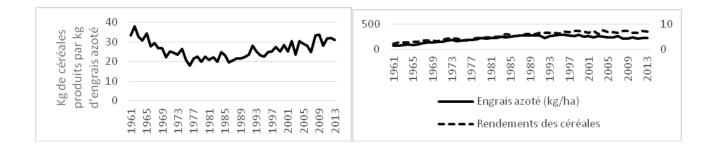
En 2014, les ménages consacrent 232 milliards d'euros à leur budget « alimentation », à domicile ou en dehors du domicile, soit 3 600 euros en moyenne par habitant sur l'année. Ainsi, ils y affectent 20,4 % de leur dépense de consommation. Il y a un demi-siècle, cette part était beaucoup plus élevée (34,6 % en 1960) et l'alimentation constituait le principal poste de dépense des ménages. Depuis, cette part tend globalement à diminuer, en lien avec l'élévation du niveau de vie moyen. De 1960 à 2014, la consommation alimentaire progresse certes en Volume par habitant, de 1,1 % par an en moyenne, mais deux fois moins rapidement que l'ensemble de la dépense de consommation. En revanche, les prix de l'alimentation évoluent au même rythme que ceux de l'ensemble de la consommation.

En 2014, les trois quarts du budget alimentaire concernent l'alimentation à domicile, le quart restant étant dépensé dans les restaurants, cantines, débits de boissons, etc. Cette structure a nettement évolué : en 1960, 86 % de la consommation alimentaire se faisait au domicile.

« la part des trois principaux postes (viande, fruits et légumes, pains et céréales) recule régulièrement La part de la viande diminue depuis les années 1980 et n'atteint plus que 20 % en 2014, contre 26 % à son apogée en 1967 ; la viande reste toutefois la principale dépense du panier alimentaire en 2014. Ce recul provient à la fois de volumes et de prix moins dynamiques que ceux des autres composantes du panier. »

Ainsi, lors de la crise de la vache folle en 1996, la consommation de bœuf a chuté (- 8 % en valeur et en volume par habitant), tandis que celle de cheval a bondi de plus de 12 % en valeur et volume et celle de volaille de 6 % en valeur (+ 3,8 % en volume). Les boissons alcoolisées et, dans une moindre mesure, les fruits et légumes occupent, en 2014, une part plus réduite dans le panier qu'en 1960. Il en est de même pour le budget global « pain et céréales » (13 % en 2014 contre 15 % en 1960) : la consommation de pain en volume diminue tandis que celle des autres produits à base de céréales (pâtes, biscottes, biscuits, riz, farine...) augmente.

Source: https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379769



CHEZ NOUS POEME DE RAYMOND CARRAS

Les petits villages Cela dépend d'un jardin,

Evoluent suivant leur destin D'une rue embellie

Et font, plus ou moins, Cela dépend surtout d'un groupe d'amis

Fleurir leur héritage Qui se donnent la main

Chez nous

Ça sent peut-être le vieux

Les douleurs et les joies d'antan,

Mais aussi,

Ça sent le vent frais venant de loin.

Tout y est plus pensant :

Les murailles austères et gorgées d'ombres du Château,

Les vieux murs en pisé de la ferme,

Les toits recouverts de tuiles lourdes et creuses,

Le hangar avec ses vieilles poutres de chêne équarries à la hache.

Tout y est plus chaud:

Les restes d'un four à pain avec sa bouche taillée dans la roche,

La voûte au-dessus de la porte,

L'accueil amical et fraternel,

L'escalier en pierre de la cave avec au bout le verre de l'amitié.

Et puis, Cette odeur blonde des blés murs,

Plus loin, Cette odeur d'arbres,

Par-dessus les toits, D'eau,

Cette étrange et douce, De jardins et de fleurs ;

Folle et sage chose, Oui ça, c'est l'odeur de la Terre!

Cette odeur d'étable, De notre Terre!

De vent passant par le foin des prairies, C'est l'odeur de chez nous!

1993 Le Bénévolat, espèce menacée à protéger

Le Bénévole (Activus Bénévolus) est un mammifère bipède que l'on rencontre surtout dans les associations où il se réunit avec des amis.

Les Bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé (convocation). On les rencontre aussi en petits groupes, quelquefois tard le soir, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant de la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire d'autres recettes pour boucler un budget.

Le téléphone est très utilisé par le bénévole, ce qui coûte fort cher, permettant cependant de régler les problèmes qui se posent au jour le jour. L'ennemi héréditaire du bénévole est le « yaqua (nom populaire) dont les origines ne sont pas encore déterminées. Le yaqua est aussi un bipède mais il se caractérise, lui par l'utilisation de deux mots : y a et qu'à, ce qui explique son nom. Le yaqua bien abrité dans sa carapace, attend, il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son « slogan » qui atteindra son adversaire, provoquant chez celui-ci une maladie grave « le découragement ». Les premiers symptômes de cette maladie implacable sont rapidement visibles : absences fréquentes aux réunions, intérêts croissants pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche ou un téléviseur.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître et il n'est pas impossible que dans quelques années, on rencontre cette espèce dans les zoos ou, comme tous les malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire. Alors il ne restera plus aux « yaqua » qu'à leur lancer des cacahuètes pour tromper leur ennui.

Ils se rappelleront, avec nostalgie un passé pas si lointain, où, le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contraintes.

Avec toute leur affection, les bénévoles encore valides.

NB: Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé ne serait évidemment que pure et volontaire coïncidence.

 $\mathcal{R}\mathcal{T}$

LES VOYAGEURS DE L'AN MIL

Du lac Bleu au Château de Montseveroux



Cette année encore, le dimanche 22 octobre, les Découvertes Médiévales vous ont invités au voyage... Voyage sur nos chemins, et voyage dans le temps, nous vous avons conté l'histoire des Voyageurs de l'An Mil.

L'An Mil, date mythique et fantasmagorique, a tout comme « notre » An 2000, alimenté les peurs, les récits et les croyances.

Il n'y eut pas du bug, ni de fin du monde, mais bel et bien un changement profond dans la société et dans les esprits. Et c'est cette histoire là que nous souhaitons faire découvrir.

La fin du IXè siècle et le changement de millénaire passe quasi inaperçu pour les simples habitants du pays viennois. Le vaste empire Carolingien créé par Charlemagne (768-814) n'a pas résisté aux guerres de successions. Il n'y a plus d'autorité centrale même si la dynastie des capétiens est sur le trône et le pouvoir est exercé par d'innombrables seigneurs locaux, châtelains, ducs, comtes ou marquis.

Seul le clergé s'inquiète de cette date fatidique, craignant la fin du monde, qui pourtant n'aura pas lieu.

Le village de Montseveroux fait alors partie du comté de SERMORENS à son extrémité ouest, qui englobe toutes les Terres Froides.

Ce comté est revendiqué à la fois par l'archevêque de Vienne et l'évêque de Grenoble, dès la fin du IXè siècle et sera l'objet de nombreux conflits jusqu'à une bulle papale en date de 1107.

Mais Montseveroux en l'An Mil est néanmoins placé sous l'autorité de l'archevêché Viennois de part sa proximité avec la vallée rhodanienne.

Après les innombrables invasions « barbares » en vallée du Rhône (Sarrazins venus du sud, hongrois et vikings venus du nord), une paix relative s'instaure dans la région, et les conditions météorologiques deviennent au même moment plus favorables.

La conjonction de ces deux éléments induit rapidement une amélioration des conditions de vie et une augmentation notable de la population.

Mais il faut trouver de quoi nourrir ces nouvelles bouches, et les terres arables sur le territoire sont déjà largement exploitées. Elles ne suffisent plus face à l'évolution démographique. Les techniques agricoles restent encore trop sommaires pour répondre aux besoins.

L'Archevêché de Vienne va profiter de cette conjoncture pour lancer une vague de colonisation de terres nouvelles, en direction de l'Est et des vallées alpines, Chartreuse et Grésivaudan.

Il espère ainsi asseoir son influence sur un territoire plus vaste, gagner de nouvelles terres, et probablement également apaiser la population.

LES VOYAGEURS DE L'AN MIL

En l'an 1003 entre 100 et 200 personnes vont donc quitter la vallée du Rhône et sa région pour aller s'établir sur les rives du Lac de Paladru jusque là confinées par la végétation et vierges de toute habitation.

Hommes, Femmes, enfants, bétail, chevaux approchent les rives du lac avec pour mission de prospérer, créer de nouveaux espaces agricoles, croître et rapporter des richesses et de la puissance au profit du Viennois.

Ils sont le plus souvent jeunes, et prêts à tenter leur chance malgré l'inconnu et les inévitables difficultés à affronter.

Certains sont riches, et emportent avec eux le matériel et les savoirs faire acquis dans la vallée du Rhône. Les diverses invasions barbares ont eu le mérite de diffuser dans cette région les connaissances des envahisseurs. Travail du cuir, de l'acier, méthodes de construction ou de navigation sont le reflet de ce métissage culturel, et sont spécifiques des habitants de la vallée.

D'autres plus pauvres ou esclaves vont avoir la possibilité de gagner leur liberté ou une vie meilleure en prenant possession de terres à défricher.

Trois zones habitables vont être colonisées autour du lac : Ars (le Pin), Colletière (Charavines) et les Grands Roseaux.

Il n'est pas possible aujourd'hui de savoir si ces trois habitats ont été créés en même temps ou de façon successive, si leurs habitants provenaient des mêmes régions d'origines ou au contraire étaient des colons envoyés par différents émissaires, créant ainsi l'inévitable rivalité.

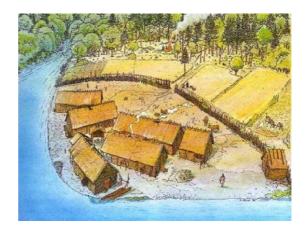
Ce qui est établi, en revanche, c'est qu'en 1034, probablement suite à la

déforestation massive nécessaire à l'installation des côlons et à une nouvelle variation du climat, le niveau du lac monte à nouveau. Les habitations vont être abandonnées puis ensevelies sous l'eau. Les habitants ont eu le temps de se mettre à l'abri et reconstruisent alors de nouvelles structures fortifiées sur les lieux favorables alentours. C'est le début des mottes castrales qui donneront quelques centaines d'années plus tard, lorsqu'elles seront renforcées en pierre, les premiers châteaux forts.

Entre 1003 et 1034, il s'est donc créé un nouveau mode de vie sur le pourtour du lac, avec de nouvelles règles. Les conditions et l'environnement sont favorables, les gens libres et les autorités lointaines.

Les colons, pour subvenir à leurs besoins et se défendre, s'arment et portent l'épée sans avoir d'ascendance illustre, mais à la seule force de leur labeur et de leur brayoure.

Ils développent des savoir-faire entremêlant les connaissances venues d'ailleurs. Ils sont autonomes au niveau alimentaire grâce à la chasse, la pêche et la culture, et ils ne sont soumis à aucune autorité directe, qu'elle soit laïque ou ecclésiastique.



LES VOYAGEURS DE L'AN MIL

Pourtant cette « belle » aventure prendra fin, nous le savons aujourd'hui pour des raisons géologiques et climatiques, mais les rives du lac colportent encore le bruissement d'une légende et d'une malédiction contre ses habitants... C'est la légende de la submersion de la ville d'Ars.

Elle raconte comment cette micro-société se serait repliée sur elle, reniant l'autorité et la foi, refusant l'hospitalité au pèlerin et préférant garder jalousement ses richesses et ses découvertes.

Pourtant, de cette expérience va émerger, comme dans d'autres lieux, les fondements de la société féodale.

Les Découvertes Médiévales

vous invitent le 22 Octobre 2017, à venir rencontrer ces Voyageurs de l'An Mil qui de retour à Montseveroux, vont nous faire découvrir la vie au bord du lac, ses valeurs et ses légendes.



Nous sommes en 1035, ils ont connu la vie au bord de l'eau et ont choisi de transmettre leur histoire.

Venez rencontrer, Ercanbald,



Grisgonelle,



Grimoald et Odeline.



Ils ont tant à nous apprendre!



ENSEMBLE VOCAL CHANTEVAL

ENSEMBLE, HARMONIE, ENTHOUSIASME

L'ensemble vocal Chanteval compte aujourd'hui quarante-huit choristes. C'est une réussite!

Si vous demandez aux choristes leurs motivations, ce qui détermine leur enthousiasme au sein de ce chœur, ils vous répondront ainsi:

Nous sommes dirigés par des chefs consciencieux très performants et aussi très patients. La rigueur musicale est très agréable, surtout si on veut s'approcher du must.

Ce qui nous apparaît primordial, c'est la respiration. C'est un vrai exercice physique que de chanter! Pour répondre à ce travail de précision, nous avons tous envie de bien faire.

Nous avons un super programme musical, nous vivons « ENSEMBLE » des moments de bonheur parce que très chaleureux. Nous créons « ENSEMBLE » une harmonie dans la musique bien sûr mais aussi dans nos relations .Nous savourons le plaisir d'être en groupe et de partager une cordiale amitié.

Nous nous enrichissons auprès de nos chefs.

Outre la musique, nous partageons des moments conviviaux, ce sont de vrais moments de plaisir, dans la joie et l'enthousiasme.

Le programme s'étend sur un large registre : chants de la Renaissance, musique classique, sacrée, chants du monde et variété française.

Les répétitions se déroulent tous les jeudis de 20h15 à22h15, dans la salle d'Honneur du château de Montseveroux.

Vous serez les bienvenus si vous voulez vous joindre à nous.



Participation au forum des artisans et associations de Montseveroux



Chanteval en concert à Chanas

Prochains concerts de l'Ensemble Vocal Chanteval :

Dimanche 12 novembre 2017, Cour et Buis

Dimanche 10 Décembre 2017, Concert de Noël, Eglise de Tourdan

www.Ensemble-Vocal-Chanteval.fr https://www.facebook.com/EnsembleVocalChanteval chanteval38@gmail.fr

CAP POUR DEMAIN

Présentation

Le collectif Cap pour Demain a vu le jour, comme tant d'autres, après avoir vu le film Demain et succombé à l'énergie positive qui s'en dégage.

Quelques personnes du territoire de Beaurepaire et des alentours se sont réunies pour initier des actions citoyennes locales.

Cap pour Demain a pour objectif d'agir localement et concrètement en réalisant des projets à taille humaine, et donner envie afin de démultiplier les projets.

Notre devise: « Agir localement pour un monde équitable et respectueux ».

Commissions:

En partant des centres d'intérêt de chacun, nous nous sommes organisés en commissions. Quelques exemples de réalisations concrètes.

Incroyables Comestibles

C'est une initiative citoyenne lancée en 2008 par 2 mères de famille d'une petite ville d'Angleterre. La démarche vise à créer un nouvel art de vivre en redynamisant les échanges locaux par le partage de fruits et légumes bio cultivés par les habitants et offerts librement à tous.

On plante, on arrose, on partage.

En accord avec la mairie de Revel-Tourdan, nous avons mis en œuvre un jardin d'Incroyables Comestibles bio, en s'inspirant de la permaculture. Plusieurs habitants de la commune participent à la vie du jardin.



Pédibus

Il s'agit de mener les enfants à l'école à pied suivant un chemin et des points de rassemblement préétablis et accompagnés par des adultes.

Les avantages du pédibus sont la diminution de la pollution et de l'accumulation de véhicules devant l'école, l'exercice physique et le partage entre les enfants et les adultes accompagnateurs (parents d'élèves ou autres...) sur le chemin de l'école.

Riche d'une première expérience née il y a quelques années dans une commune voisine, nous proposons à d'autres communes, une approche structurée et documentée.

Nous avons pris contact avec plusieurs communes qui étudient la mise en place possible d'un tel projet.



Culture

Le collectif estime qu'il est urgent de sensibiliser la jeune génération aux enjeux de l'avenir de notre planète.

Afin d'y parvenir, nous avons organisé des projections - débats avec les élèves du lycée Hector Berlioz à la Côte Saint André et du collège Jacques Brel de Beaurepaire.

La projection du film s'inscrit dans un projet pédagogique, en lien avec les programmes scolaires.

Et à Montseveroux ?

Savez vous qu'une étude de faisabilité de mise en œuvre d'un pédibus est en cours avec les enseignants et parents d'élèves ?

Une réflexion de création d'un jardin Incroyables Comestibles est en cours.

Une réunion de mise en place est prévue le vendredi 24 novembre à 20h00 au château de Montseveroux.

Aidons ce projet à émerger en participant nombreux.

http://www.cappourdemain.fr

Le collectif Cap pour Demain vous invite à le rejoindre pour lancer de nouveaux projets et créer de nouvelles commissions. Vous pouvez nous laisser un message sur la page contact de notre site Internet Cap pour Demain.

ORCIV: LE CINQUANTIÈME FESTIVAL

Certains d'entre vous savent quelle ténacité il aura fallu pour que l'association soit toujours aussi pimpante dans les spectacles, dans la réception des groupes. Cette longévité est tout à fait remarquable! Dans ces lignes, nous vous faisons part du début de cette aventure.

Nous sommes en 1968, Montseveroux compte 368 habitants, le village est désert, seuls les véhicules agricoles le réveillent de sa torpeur, l'activité agricole pourtant intense ne suffit pas à rendre cette vie nécessaire à toute bourgade.

Quelques amis ne se résignent pas à voir mourir Montseveroux, ils veulent trouver une solution. Au fond d'eux-mêmes, ils savent qu'il faut bouger....et ils vont bouger!!

Ces amis, Vital, Paul, Edmond, André, Michel et d'autres, ne veulent pas subir cet exode rural, ils ont la volonté, la détermination qui leur seront nécessaires pour faire le travail énorme tant au niveau physique que moral.

Au gré des réunions, soit agricoles pour la modernisation de leurs techniques, soit dans le cadre d'une recherche spirituelle, ils vont rencontrer des passionnés dans divers domaines, c'est ainsi que, Monsieur BOUCHON, passionné de folklore va leur proposer un spectacle avec des Espagnols de Valencia.

Oui ,mais où proposer ce spectacle, le château est là depuis bien longtemps, si longtemps que chacun l'a aménagé à sa façon, quelques murs par-ci, quelques toilettes pour les scolaires par là , quelques tas d'immondices....Il faut agir.

L'énergie intense fait bourdonner les moteurs des tracteurs un mois durant dans la cour de l'édifice. Et la place est nette en temps voulu et le spectacle a bien lieu en 1969.

Il faut que la campagne soit belle, il faut mettre en valeur les édifices patrimoniaux des trois vallées, Varèze, Sanne, Gère, c'est pourquoi les églises, les chapelles, le château, la tour de Pinet brillent de mille feux pendant ces fêtes. Tout un « territoire » est concerné Toutes les personnes ayant des « relations » prêtent main forte. M. PIRON, fait venir la télévision à Montseveroux, et le jour J: 1500 personnes viennent voir le spectacle.

Tous nos organisateurs sont exaltés par cette réussite, ils font le constat qu'ils avaient raison : l'union fait la force et que tous, nous avons besoin des uns des autres pour gagner.

Mais on ne s''arrête pas là, la bataille n'est pas complètement gagnée. Il faut trouver une source de financements, les subventions existent sans doute mais ne sont pas venues jusqu'à Montseveroux.

Quelles sont les solutions pour rentrer un peu d'argent et continuer ?

La grande folie du moment est le spectacle de Stock cars, on veut faire venir SUNNY, le contrat est âpre, on espère comme aujourd'hui que la météo sera au rendezvous. (Avec Sunny, il y a de grandes chances qu'il fasse beau)

Dans ce contrat, il est dit qu'il faut trouver des épaves, il suffit de le dire, tout le monde cherche des épaves, on va à la chasse aux épaves, on entend dire qu'il y en a une ici ou là, on va la chercher! Monsieur JOURDAN est là aussi pour en fournir. Le spectacle se déroule sur la route de la Varèze que l'on coupe.

La veille de ce 14 juillet, il pleut, une pluie torrentielle, c'est bien mal parti, l'inquiétude grandit, mais le jour J, il fait chaud, la température est caniculaire, le goudron fond, tout le monde a soif, il faut ravitailler plusieurs fois la buvette en cours de journée. Et encore une fois, la fête est un succès malgré un grand stress, à cette époque, on dit inquiétude.

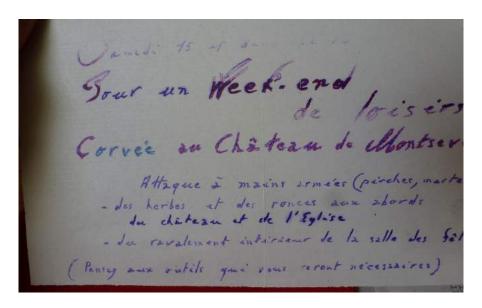
Voici le début de cette histoire, par la suite, toutes les années depuis 50 ans, les bénévoles s'engagent à trouver des troupes, des familles pour héberger les danseurs.

ORCIV: LE CINQUANTIÈME FESTIVAL





Les retrouvailles des fondateurs - juillet 2017.



Une invitation à venir « travailler »au château!



La cour du château lors d'un spectacle

CLUB DE L AMITIE

Notre club, fort de ses 38 membres est toujours heureux d'accueillir de nouvelles personnes. Nous avons eu la douleur de perdre cette dernière année neuf membres qui étaient très actifs au sein de notre club.

Mais la vie continue pour nous tous, et nous souhaitons vivement, hormis notre belote pouvoir vous offrir de temps à autre, de nouvelles activités .Lors de l'année 2016/2017, la mairie nous en a proposées. Nous avons cette année, accueilli, un écrivain lan MONK que vous avez peut-être rencontré à Beaurepaire et une personne passionnée de généalogie, monsieur GIRARD, descendant de la famille PERRAT du moulin,

Monsieur GIRARD est venu une première fois nous parler de nos valeureux soldats morts pendant la première guerre mondiale, le dossier est consultable en mairie. Il est venu une deuxième fois nous présenter l'histoire du moulin de la Varèze. C'est ainsi que nous avons appris que le plus ancien propriétaire en était le Sieur de MAZIERES. Le dernier meunier a été Adolphe PERRAT décédé en 1934, sa fille Renée vend sa propriété en 1996.

Je regarde par la fenêtre

L'hiver est bien là

Le froid mordant nous accompagne

Quand la neige reste

En général, je me casse

En bon citadin

Et je m'en vais retrouver

Ma ville embrumée

Et tout mon air pollué

Mais que vais-je faire?

Parcourir les magasins

Marcher, courir, rire

Mais il faut se couvrir

Attention à la grippe

lan MONK, écrivain, nous a permis d'écrire à la façon « mouvement OULIPO », c'est –àdire, avec des contraintes. Celle qu'il nous avait imposée en ce jour de janvier, était d'écrire des haïkus, sorte de poésies japonaises, très courtes, comportant trois vers, un premier de cinq syllabes, un deuxième de sept syllabes et un troisième de cinq syllabes.

Chacun a donc écrit sa poésie, ensuite, nous avons fait circuler nos écrits et nous avons rallongé ou précédé la poésie du voisin avec un autre haïku inspiré de celle qui était écrite.

La troisième étape consistait à prendre trois vers chez quelqu'un et à rallonger ou à précéder de trois vers du style Haïku, toujours.

Enfin la quatrième étape a consisté à faire une liaison avec les écrits que nous avions obtenus précédemment.

Vous pouvez essayer! Nous vous proposons un écrit.

Cette saison est vraiment froide,

Non finalement

C'est décidé, je m'assois

Je prends un bon thé

La télévision est allumée

Aïe la politique

Les autres m'ennuient tellement

Je suis bien toute seule

Je regarde par la fenêtre

Je vais débrancher

Et puis me mettre à rêver

A toute la beauté

De la nature tellement pure

Annie JURY et d'autres participants.

LA BIODIVERSITE, C'EST QUOI ? Maurice LE CALVES, ASSOCIATION PRÊLE

Lors de la convention de RIO en 1992 (passée inaperçue pour un grand nombre d'entre nous), le mot **BIODIVERSITE** est apparu publiquement pour la première fois. On l'utilisait déjà dès le début des années 1980, mais uniquement dans le milieu scientifique.

Aujourd'hui, on le retrouve un peu partout avec une signification adaptée au cas par cas. Par exemple, pour qualifier un milieu forestier on dresse une liste des êtres vivants répertoriés; s'il s'agit d'un espace plus important et varié, le cas d'une commune édifiant son PLU en l'occurrence, on évoque les divers lieux de vie en précisant pour chacun, les espèces animales et végétales les plus caractéristiques. On parle aussi de biodiversité en évoquant l'agriculture et l'élevage.

Le Petit Larousse Compact de 2003 donne comme définition :

"Diversité des espèces vivantes et de leurs caractères génétiques ; Encyclopédie : Biodiversité spécifique (diversité des espèces) Biodiversité génétique (diversité au sein des espèces).

Tout ceci reste du domaine "grand public", et pour ceux qui s'intéressent à la nature, cette définition ne suffit plus. Nous avons besoin de référents dans le domaine de la pensée pour qualifier un espace de notre environnement : fragilité et pertinence de toute action. Ce que l'on appelle **DEVELOPPEMENT DURABLE**, autre vocable apparu pendant cette fameuse convention de RIO.

En début de l'année 2014, une enquête publique concernant la préservation de la Nature en Région Rhône-Alpes, dans le cadre d'un Schéma Régional de Cohérence Ecologique, s'est déroulée sous l'autorité du Préfet de région. Chaque habitant Rhône-alpin était invité, pendant un mois, à consulter le dossier et

à donner son avis. Le préalable du dossier était le suivant :

" La Biodiversité est un concept récent qui a pris de l'importance en 1992 au sommet de la terre de Rio de Janeiro. Elle recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie existantes sur terre (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus ...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre ces organismes vivants euxmêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie. L'homme constitue l'un des éléments de la biodiversité. "

Cette définition nous rappelle que nous ne sommes plus les maîtres absolus de la nature dont nous faisons partie. Toute action aussi minime soit-elle, a des conséquences qui peuvent aller du simple au pire : par exemple, supprimer une zone humide ne se limite pas à la disparition de quelques grenouilles et autres bestioles aquatiques sans nom. C'est aussi la désorganisation d'un ensemble complexe de chaînes alimentaires en équilibre fragile, dépassant largement l'espace occupé par cette zone. Finie la production d'humidité agréable et salutaire en période caniculaire. Fini le stockage des eaux pluviales alimentant la nappe phréatique. C'est aussi le grossissement des cours d'eau en aval, causant souvent des dégâts matériels, voire humains, importants.

Tout projet doit tenir compte de la Biodiversité et du développement durable sans oublier les conséquences du réchauffement de la planète. Il ne s'agit pas de tout préserver mais de faire en sorte que nos descendants trouvent à leur tour les joies de la découverte, soit lors de nos sorties diverses, soit en accomplissant notre projet ENS sur la Sanne. Et surtout sur un plan général, il s'agit d'assurer la survie de l'Humanité. Quant à notre planète vieille de 4,6 milliards d'années, elle en a déjà vu d'autres.

AGENCE POSTALE COMMUNALE



L'agence postale est ouverte tous les matins du lundi au samedi :

de 9 h à 11 h 30

de 9 h à 11 h le samedi.

Le 1^{er} avril 1990, le bureau de Poste est devenu Agence Postale, grâce à une volonté communale de maintenir ce service public.



Services postaux et de proximité :

- Envoi de documents, marchandises ou colis,
- Retrait de documents, marchandises ou colis déposés par le facteur,
- Autres opérations (vente de produits : timbres, enveloppes timbrées.... tablettes, portables, contrat de réexpédition de courrier).

Services financiers de dépannage :

- Retrait d'un compte : (350 € maxi par compte sur 7 jours coulant)
 - o Retrait sur CCP
 - o Retrait sur un compte épargne
 - o Retrait privatif d'espèces sur CCP par TPE (carte bancaire).
- Versement sur compte : (350 € maxi par compte sur 7 jours coulant)
 - o Versement d'espèces sur CCP
 - o Versement d'espèces sur compte épargne
 - o Dépôt de chèques.

NOUVEAU: Une tablette à disposition du public

- accès au service de La Poste, La Banque Postale, Suivi Courrier, La Poste Mobile
- accès aux services publics : Allocations familiales, Assurance maladie, Pôle emploi, Légifrance, Cadastre, Mairie...



Services communaux:

- o Faire vos photocopies (0,15€/feuille)
- o Envoyer (0.50€/feuille) ou recevoir (0,15€/feuille) vos fax
- o Vente d'enveloppes timbrées (1€) ou non (0,20€)
- o Vente de cartes de correspondance (0,15€)
- o Vente de cartes postales (le vieux château 1142) (0,50€)
- o Vente médaille de la commune (35€)
- Vente de cartes (Office de tourisme Bièvre Valloire)
 - Balades et randonnées (5€) Rando équestre (15€) Rando VTT (6€)



LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

"Le Ludi'bulles est un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) où nous accueillons tous les parents, et futurs parents, accompagnés de leurs enfants. C'est un espace de jeux adaptés à tout enfant âgé de 1 jour à 6 ans.

2 animatrices vous accueillent tous les mercredis matins (hors vacances scolaires) de 8h30 à 10h30 à l'espace Mitterrand (410 chemin du 5 Août 1944 à Beaurepaire)

Vous pouvez venir gratuitement, sans inscription et le temps que vous souhaitez.

Un café vous sera proposé pour passer un moment convivial en toute neutralité avec les autres parents et les accueillantes. C'est aussi l'occasion d'échanger sur son quotidien avec ses enfants ou ses futurs enfants

Réouverture du Ludi'bulles à compter du 6 septembre 2017.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le centre social au 04 74 79 07 20 ou le Pôle petite enfance au 04 74 79 77 97"







RÉPONSES AU QUIZZ DE LA GAZETTE Numéro 2

- 1. Château : vestiges des latrines sur la façade Nord.
- 2. Identification par un symbole de l'ouvrier qui a taillé la pierre, il pouvait se faire payer au nombre de pierres taillées. C'est en quelque sorte une signature.
- 3. Clous de la porte de la maladrerie.
- 4. Inscription fondation obituaire dans l'église : Jean De Bourgoin a légué sa maison, en contrepartie, on doit dire une messe à chaque anniversaire de sa mort avec 13 prêtres.
- 5. Oiseaux peints sur la coupole de l'église.
- 6. Chasse roue, porte de la maladrerie : utilisé pour « chasser les roues » et éviter ainsi que le mur ne soit endommagé.
- 7. Feuille de chêne sur le fronton du portail de la maladrerie.
- 8. Linteau sur coussinet (XIIIème siècle) dans le château.
- 9. Fonts baptismaux octogonaux typiques du XIIème siècle dans l'église.
- 10. Etoiles peintes sur la voûte de l'abside en cul de four de l'église.
- 11. Couronne ducale sur la litre funéraire dans l'église.
- 12. Toit recouvert de lauze (église).
- 13. Passage de la maladrerie à la métairie.
- 14. Portail maladrerie.

« Pour les naissances et mariages : Conformément aux directives de la CNIL (commission informatique et liberté), nous ne publions que les actes pour lesquels nous avons eu un accord des intéressés ou des parents. »

ETAT CIVIL ANNEE 2016

Naissances

LY POPHILLAT Léonard	VIENNE	07 Juin
LOUIS-ITTY DIÉVAL Mila	MONTSEVEROUX	24 Juin
BERNARD-GUILLEMET Sasha	BRON	14 Juillet
CHAUVEAU Isoline	BRON	24 Août
ROSTAIND Mélysandre	VIENNE	20 Décembre
JAMES Gaëlle	VIENNE	22 Décembre

Mariages

RULLIERE Laurent Et MAYOUD Sandrine	16 Avril
GALLI Frédéric Et MAISONNAT Nadège	02 Juillet
COMBE Sébastien Et JURY Laura	20 Août
SEBBANE Rémi Et MARCOUX Audrey	15 Octobre
CHARBONNEL Romain Et PHILIPPE Clémentine	15 Octobre

<u>Décès</u>

BASSET Serge	03 Mars
BENZONI Marc	04 Mars
CHATAIN André	25 Mars
PION-ROUX ép COUESNON Marie Louise	07 Juin
GUILLON Gérard	18 Août
BRUN ép BORNE Monique	10 Novembre
RIBAUD Yves	19 Novembre
CRISTIN ép CURIAL Monique	16 Décembre

LES ALPES VUES DE MONTSEVEROUX

